

## Quelle formation des vulgarisateurs pour le développement des zones rurales défavorisées ?

Hassainya J.

in

Bedrani S. (comp.), Elloumi M. (comp.), Zagdouni L. (comp.), Bedrani S. (collab.), Elloumi M. (collab.), Zagdouni L. (collab.).

La vulgarisation agricole au Maghreb : théorie et pratique

Paris : CIHEAM

Cahiers Options Méditerranéennes; n. 2(1)

1993

pages 73-78

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=93400074>

To cite this article / Pour citer cet article

Hassainya J. **Quelle formation des vulgarisateurs pour le développement des zones rurales défavorisées ?**. In : Bedrani S. (comp.), Elloumi M. (comp.), Zagdouni L. (comp.), Bedrani S. (collab.), Elloumi M. (collab.), Zagdouni L. (collab.). *La vulgarisation agricole au Maghreb : théorie et pratique*. Paris : CIHEAM, 1993. p. 73-78 (Cahiers Options Méditerranéennes; n. 2(1))



<http://www.ciheam.org/>  
<http://om.ciheam.org/>

# Quelle formation des vulgarisateurs pour le développement des zones rurales défavorisées?

**Jemaïel Hassaïnya**

Institut National Agronomique (INAT), Tunis (Tunisie)

**Résumé.** Le développement des zones défavorisées du Maghreb devrait être un développement rural intégré découlant de la synergie de différents composantes qui se complètent et se renforcent mutuellement. Le terme de participation au sens de coproduction du développement est faite en étroite collaboration avec les différents organes d'intervention et d'encadrement et implique, non seulement la croissance des productions et des revenus mais aussi une croissance nationale mieux partagée. Elle implique un élargissement de l'éducation, une amélioration de la fréquence scolaire et la promotion du rôle des jeunes filles et des femmes rurales. Il est souhaitable de passer de la vulgarisation technique sectorielle descendante à un travail plus large d'animation.

**Mots clés.** Formation de formateur – Agent de vulgarisation – Développement rural – Tunisie – Agricultrice – Rôle des femmes.

Quel est et quel sera le développement des zones rurales défavorisées et la formation des vulgarisateurs qui interviennent dans ce cadre ? A ces deux interrogations nous proposons en guise de réponse une stratégie de développement rural intégré et participatif agissant aussi bien sur des thèmes techniques qu'en matière de développement des ressources humaines.

Ces quelques réflexions avancées ici sont inspirées, sans y faire explicitement référence, des expériences et des contextes socio-économiques des pays du Maghreb central, en particulier la Tunisie.

## I. – Pour une stratégie de développement rural intégral et participatif (DRIP)

1. Les zones défavorisées des pays du Maghreb central (Maroc, Algérie et Tunisie) sont généralement caractérisées par :

- un milieu naturel difficile (climat, sol, topographie... peu favorables aux activités agricoles végétales aussi bien qu'animales) ;
- un retard important dans la mise en place de l'infrastructure de base (routes-pistes, eau potable, électrification, santé, écoles...)
- une quasi-absence des activités non-agricoles (artisanat, industrie et services) et un faible développement des ressources humaines (analphabétisation adulte et bas niveau d'instruction des jeunes, manque de qualification professionnelle...).

Les zones défavorisées souffrent ainsi d'insuffisances sérieuses aussi bien dans les conditions de vie qu'au niveau des différentes activités économiques.

Ce sont des zones marginalisées depuis longtemps du fait du « développement inégal » des différentes régions d'un même pays, entamé dès la période coloniale et poursuivi pendant plusieurs décennies d'indépendance.

On peut donc parler d'un véritable blocage de développement des zones rurales défavorisées.

Par ailleurs, l'intervention des pouvoirs publics pour le développement de ces zones est très limitée, essentiellement sous forme de petits projets de « développement rural intégré » caractérisés par un saupoudrage d'actions diverses relevant d'un catalogue classique, plutôt que répondant aux besoins des populations et des zones touchées.

Devant ces difficultés et ce blocage, le développement des zones défavorisées ne peut être appréhendé uniquement selon des critères classiques, encore moins selon les normes habituelles de rentabilité économique et financière des projets mais aussi et surtout en fonction de l'impact social sur les conditions de vie de populations ayant la nette impression d'avoir été quelque peu oubliées jusque-là. Le développement ne signifie-t-il pas, avant tout, l'amélioration de la vie des populations ?

Cette option signifie une plus grande implication de l'Etat pour la prise en charge (même à fonds « perdus ») de certaines composantes des projets de développement à mettre en œuvre dans ces zones rurales marginalisées.

**2.** La fragilité du milieu et la précarité des ressources agricoles ne permettent pas de placer le secteur agricole au centre, encore moins comme moteur du développement recherché dans les zones défavorisées.

On peut certes s'attendre à une certaine croissance agricole qui serait l'œuvre de quelques agriculteurs aptes à développer et intensifier l'utilisation des ressources productives, à condition d'ailleurs que ces efforts puissent être traduits en véritables gains monétaires permettant une accumulation progressive. Mais les conditions de cette dernière ne semblent pas garanties actuellement.

Il faudrait donc envisager le développement rural intégral (DRI) comme découlant de la synergie de différentes composantes qui se complètent et se renforcent mutuellement.

**3.** Le DRI ne doit pas être imposé d'en haut comme des mesures purement techniques ni administré comme médication infaillible aux problèmes de ces zones. L'élaboration des actions de développement doit associer la population, acteur le mieux placé pour exprimer ses propres besoins. Ce développement participatif permet, sinon une conception totalement concertée des actions, du moins l'appropriation de celles-ci par la population concernée, et c'est là une condition *sine qua non* de tout développement véritable.

Le terme de participation est donc pris ici dans le sens de co-production du développement, c'est-à-dire une étroite concertation entre les différentes composantes de la population d'une part et entre celles-ci et les différents organes d'intervention et d'encadrement, d'autre part.

Le sens classique de la participation matérielle et financière des paysans aux efforts de développement est donc à éviter pour de telles populations déjà assez largement démunies.

**4.** Compte tenu de ces options, le développement rural ne doit plus être perçu seulement à travers la croissance des productions et revenus des agriculteurs et des autres agents économiques opérant dans le monde rural. Le développement des zones difficiles et marginalisées implique une croissance nationale mieux partagée car la croissance des uns n'a pu se faire qu'avec la contribution, au moins indirecte des autres.

Parler de développement des zones défavorisées, c'est donc aussi, et peut-être surtout, parler d'une population mieux soignée, plus instruite et vivant dans des conditions d'une certaine dignité qui retient les gens à la terre et au terroir au lieu de les pousser à des exodes massifs et aux lendemains incertains.

5. La stratégie proposée d'un Développement rural intégral et participatif (DRIP) peut être étayée en plusieurs axes d'intervention donnant lieu à des actions concrètes finalisées avec les groupes-cible eux-mêmes :

- préserver les ressources naturelles et l'environnement,
- développer les ressources humaines,
- développer l'infrastructure de base,
- initier des activités productives, agricoles, artisanales et industrielles.

## 6. Préserver les ressources naturelles et l'environnement

Le milieu naturel est en dégradation continue, ce qui fragilise encore plus le patrimoine foncier, souvent caractérisé par l'émiettement extrême de la propriété et de l'exploitation agricole.

Or, aucun développement ne peut être durable s'il ne permet pas de préserver et renouveler les ressources naturelles.

L'intervention des pouvoirs publics en vue de préserver les ressources naturelles et l'environnement peut nécessiter la privation momentanée ou définitive pour des populations d'une partie plus ou moins importante de leurs patrimoines. Un travail de sensibilisation et de conscientisation est donc nécessaire autant,, d'ailleurs, qu'un processus équitable d'indemnisation et/ou de remplacement

La préservation des ressources productives et l'amélioration du patrimoine foncier sont d'autant plus nécessaires qu'elles contribuent à mieux conserver et valoriser le milieu naturel dans les zones défavorisées elles-mêmes, mais aussi dans les zones à l'aval, et à améliorer les conditions de production au niveau des exploitations. Ce premier axe de développement participera aussi au maintien des populations à la campagne dans de meilleures conditions de vie tout en évitant l'asphyxie des zones d'accueil habituel de l'exode rural à partir des zones marginalisées.

## 7. Développer les ressources humaines

La seule véritable richesse dont semblent disposer les zones rurales défavorisées résident en leurs ressources humaines : une population nombreuse et jeune. Mais ces ressources ne sont pas valorisées car :

- cette population est insuffisamment scolarisée et peu instruite ;
- elle est aussi assez mal soignée ;
- il n'y a presque aucune formation spécifique adressée aux jeunes filles rurales, aucune activité de promotion visant la femme rurale ;
- le sous-emploi et même le chômage touchent gravement une partie importante de la population.

En conséquence de ces aspects, les jeunes aussi bien que les adultes, hommes ou femmes, manquent de qualification professionnelle, ce qui rend plus difficile la recherche d'emploi et prolonge le chômage, même après l'exode, sans oublier le manque à gagner au niveau du revenu des familles.

Le développement des ressources humaines doit donc associer plusieurs actions visant les différentes composantes de la population :

- élargissement de l'éducation,
- promotion féminine,
- formation professionnelle.

**L'élargissement de l'éducation** sera atteint par la multiplication des écoles, collèges et lycées secondaires dans les zones elles-mêmes.

Cette extension de l'infrastructure scolaire permet une meilleure desserte des zones en rapprochant l'école des élèves, contribuant ainsi à désengorger les écoles existantes tout en améliorant la fréquentation scolaire.

- ☐ **La promotion féminine** devrait toucher les jeunes filles et les femmes adultes. Les premières quittent souvent prématurément l'école et devraient bénéficier de certains apprentissages au sein de Centres de formation de la jeune fille rurale (CFJFR).

La réussite de ces centres dépend avant tout de la qualité de la formation dispensée dans les différents domaines : activités ménagères, nutrition, santé-hygiène, famille, tapisserie... Mais elle dépend aussi de l'impact de cette formation sur la vie et les revenus des familles. Il paraît donc indispensable que les CFJFR organisent ou aident à l'organisation de l'écoulement et de la vente des produits ainsi fabriqués au cours mais aussi après l'apprentissage.

La promotion féminine touche aussi les femmes rurales qui participent régulièrement aux activités de production agricole à travers une action de vulgarisation spécifique visant ces femmes. La vulgarisation féminine doit être adaptée aux besoins de chaque groupe de femmes/douar, c'est-à-dire aux activités réellement pratiquées ou pouvant être développées. La vulgarisation doit aussi être itinérante, c'est-à-dire réalisée au niveau même des douars pour faciliter la participation des femmes dans ce milieu humain encore fort conservateur.

- ☐ **La formation professionnelle** et le développement des ressources humaines de la zone d'étude doit aussi se baser sur une amélioration des qualifications professionnelles des jeunes et des adultes à la recherche d'emploi pour augmenter leur chance sur le marché du travail.

En fait, il ne s'agit pas de véritable formation professionnelle dont l'accès est d'ailleurs strictement réglementé, mais de l'apprentissage de quelques rudiments de métiers agricoles et non-agricoles.

Ces apprentissages, sanctionnés par des attestations, permettent aux candidats d'être sur le marché de l'emploi en justifiant certaines compétences qui pourront d'ailleurs être développées par la suite, en situation professionnelle.

L'ouverture de centres d'apprentissage professionnel polyvalents est donc nécessaire pour répondre à cette demande, au sein même de ces zones rurales.

Les deux derniers axes du DRIP portent sur le développement de l'infrastructure de base (notamment les pistes et les routes pour désenclaver et dynamiser les zones) et sur l'initiation de quelques activités productives bien adaptées à certaines composantes de la population et émanant d'elles, aussi bien dans le domaine agricole qu'artisanal et industriel.

Pour accompagner cette stratégie du DRIP et aider à la réalisation de ses objectifs, il devient évident que la vulgarisation agricole habituelle n'est plus adaptée.

## II. – Pour une formation de vulgarisateurs-animateurs

1. Le développement participatif proposé signifie la co-production des actions de développement par la population et les agents d'encadrement. La population des zones défavorisées doit donc être à la base de la conception de son propre développement : ceci suppose que cette population soit en mesure de participer réellement à l'élaboration des principales orientations de son développement.

L'animation rurale intervient alors en permettant à cette population d'être à la fois la finalité du développement et l'artisan de celui-ci. C'est là la seule garantie que cette population participe de manière durable au projet qui sera finalement mis en œuvre.

2. L'animation rurale procède par la conscientisation et responsabilisation aussi bien des groupes que des individus. Ceci implique, de la part de l'animateur, une très bonne connaissance de l'organisation sociale de chaque groupe-cible en même temps qu'une connaissance très rapprochée de ses différents membres.

En s'adressant au (et en travaillant avec le) groupe, l'animateur vise le développement d'organisation car il est nécessaire de confronter les acquis du groupe (ses savoirs : savoir-faire et savoir-être), tout en favori-

sant l'introduction progressive de nouveaux modes d'organisation plus adaptés au projet de développement produit en commun.

L'animation rurale s'adresse également aux individus pour les aider à mieux connaître et à développer leurs propres compétences et capacités dans le cadre d'un processus de formation en situation réelle.

Le rôle de l'animateur se différencie ainsi de celui du vulgarisateur qui consiste surtout à diffuser un savoir technique souvent sectoriel et descendant alors qu'il s'agit, pour l'animateur, de stimuler et d'organiser, dans le groupe social, un processus de réflexion conduisant à l'action.

Pour remplir convenablement ce rôle, l'animateur doit justifier lui-même de certaines compétences en matière de connaissance et d'analyse psycho-sociale des groupes et des organisations sociales, en matière de communication, de formation d'adultes et, bien sûr, en matière de sciences sociales et techniques agronomiques au service du développement.

Il est donc nécessaire de disposer d'un corps d'animateurs bien formés et motivés pour travailler dans les zones rurales défavorisées.

En attendant, il serait possible de dispenser un complément de formation de vulgarisateurs, pour les rendre aptes à élargir, autant que possible, leur intervention aux méthodes d'action de l'animation rurale.

Par ailleurs, compte tenu des structures et des caractéristiques socio-culturelles des populations de ces zones, la formation d'animatrices devient nécessaire pour intervenir directement auprès des jeunes filles et des femmes rurales et contribuer ainsi à la promotion féminine dans cette région difficile.

Idéalement et à terme, il faudrait disposer, pour chaque secteur, d'un binôme animatrice + animateur pour toucher progressivement la totalité des douars tout en établissant un climat de confiance et d'échanges denses et fructueux.

Quant à la formation proprement dite de ces animateurs, il ne peut-être question, ici, d'en détailler le contenu, ni même d'esquisser les grandes lignes du programme. Nous avons seulement proposé les domaines de compétence de l'animateur rural.

A partir de là, l'élaboration des plans de formation nous semble devoir procéder d'abord par une meilleure définition des tâches et de la fonction de l'animateur pour en tirer, ensuite (et en comparaison avec les formations actuelles des candidats-animateurs) les besoins de formation exprimés en terme d'objectifs à atteindre.

L'opérationnalisation-spécification des objectifs pédagogiques conduira à l'élaboration des contenus de formation, des pré-requis éventuels et des méthodes, des pratiques et des outils pédagogiques à mettre en œuvre.

S'agissant de formation d'adultes, cette entrée en termes de pédagogie par les objectifs (PPO) nous paraît, en effet, la plus adaptée d'autant plus qu'elle permet, en même temps, de préciser les critères d'évaluation de la formation et donc la mise en place d'un processus d'auto-évaluation.

### **III. – Conclusion**

La stratégie du développement rural intégral et participatif nous paraît la plus adaptée au contexte naturel et socio-économique des zones rurales défavorisées des pays maghrébins.

Cette stratégie est fondée sur le développement des ressources humaines, trop longtemps « laissées pour compte ».

Pour accompagner et conforter le DRIP, il est souhaitable de passer de la classique vulgarisation technique sectorielle et descendante à un travail d'animation rurale visant une plus large participation des

populations rurales à l'identification (puis la coproduction) des principales orientations de leur propre développement.

Le profil de l'animateur rural se différencie nettement de celui du vulgarisateur, d'où une différenciation de leur formation.

Pour notre part enfin, il nous semble indispensable de dépasser la vulgarisation pour l'animation rurale et donc le vulgarisateur pour l'animateur. Parlerons-nous peut-être un jour de vulganimateur ?

